

jours. Voilà qui est élémentaire, et il n'y a pas lieu d'y insister. Il y a lieu cependant de noter que Nicolas Gendron n'eut que deux enfants pour continuer sa lignée, et que cette même lignée, de l'aveu même du vénérable abbé, est encore bien incomplète, dans son livre, "si j'en juge, disait-il, par les plaintes — oh! très polies, très révérencieuses! — qui me sont venues de toutes parts après l'apparition de l'ouvrage et même celle du supplément, plaintes de ne pas y paraître du tout malgré le droit de naissance."

Et maintenant, oserai-je ajouter que ce gros volume, si incomplet qu'on l'ait déclaré, c'est, pour les quatre-vingtièmes au moins, la descendance directe d'une seule des filles de Claude Charland, Marie-Anne, devenue en effet, le 28 novembre 1686, l'épouse de Jacques Gendron, fils du susdit Nicolas. Or en plus de cette bonne Marie-Anne évidemment bénie de Dieu en son époux et leur commune postérité, son père avait hérité de cinq autres filles, nées comme elle de la vaillante Jeanne Pelletier, et toutes, probablement sans beaucoup de frais, trouvèrent maris de leur goût, une exceptée: Louise, peut-être, a-t-on dit, parce qu'elle était muette — comme si c'était une raison! Et voilà pour le beau sexe.

Mais il faut aussi tenir compte des six garçons, tous mariés, tous pères de grosses familles, un seul encore excepté, et il convient de mettre ici un "peut-être". Il s'agit de Claude, né en 1672, et parti en 1699, donc à 17 ans, avec Le Moyne d'Iberville pour la Louisiane. Mettons donc au moins cinq pères de famille, et de même cinq mères de famille, les dix ensemble mariés de 1681 à 1702, soit, en gros, depuis deux siècles et demi. Prenons, pour établir une moyenne, la descendance de Marie-Anne, c'est-à-dire environ 300 Gendron et 2,400 noms divers, avec un *minimum* de sept enfants par famille — oui, certainement un *minimum* pour au moins 200 ans, sinon plus, sinon jusqu'à nos malheureux jours où le "style étranger" nous envahit peu à peu, doucement mais sûrement, même le plus déplorable.

Donc plus de 2,700 familles multipliées par 7 : soit 18,900 personnes au bas mot. Mais s'il faut multiplier par 10 cette moyenne, et si cette moyenne est plus élevée, et si une généalogie, même la plus élaborée, ne donne pas, tant s'en faut, tout son monde, chose impossible, encore une fois, même si l'on s'y mettait à 10, et 15 et 20, alors, pour considérer la chose d'un peu haut, vous voyez ce que peut valoir, après 280 ans, un homme, un époux qui aura été fidèle, coûte que coûte, à son devoir.

Revenons un instant au jeune Claude, en attendant un volume qui suivra peut-être ce préambule, et fournira peut-être aussi plus de détails. Pour le moment voici, en peu de mots, ce que l'on peut trouver aux *Archives Nationales* de Paris, rue des Francs-Bourgeois, celles-ci particulièrement riches en ce qui concerne les anciennes colonies françaises: "Le 5 mai 1699, Claude Francoeur — ainsi est-il appelé comme son père, — s'embarque à Plaisance (Acadie) pour la France", en vue de servir sur les vaisseaux qui doivent aller au Mississipi pendant l'année". Le groupe se compose de 70 hommes: officiers majors, officiers marinières, soldats, ouvriers et mousques. Le même jour, 40 francs pour commencer" Le 25 août même année, "Rôle des Canadiens

qui sont dans le port de Rochefort et qui doivent s'embarquer sur la frégate du Roy *La Renommée*, commandée par M. d'Iberville pour passer au Fort Maurepas dans la rivière de Mississipi, etc. A Claude Francoeur, 30 francs". Hiver suivant au Fort Biloxi. Le 13 septembre 1700, 360 francs. Le 18 octobre même année, "Rôle des Canadiens... qui sont morts au Fort de Biloxi"; heureusement Claude n'y est pas, mais on a beau feuilleter, il n'apparaît plus. On va cesser l'enquête brusquement, comme à Châteauroux, quand un vieux cahier côté C 13 B2 nous fait lire au folio 270: "Etat des noms de tous ceux qui ont des emplacements à la Nouvelle-Orléans, et au folio 273: "Un nommé Francoeur". En l'occurrence, les pièces, mises bout à bout dans l'ordre chronologique, nous indiqueraient les années 1723-1724. Au moins, voilà un point réglé, à savoir que Claude Francoeur *junior* s'est établi à la Nouvelle-Orléans. En 1723, il avait 51 ans. Était-il marié? Avait-il des enfants? Ceux-ci ont-ils laissé quelque postérité en Israël? Mystère jusqu'à ce jour, malgré les demandes de renseignements et les belles promesses en retour. "Les grandes promesses, dit-on, dispensent de rien donner". Il faudrait aller voir là aussi, et donc, "la suite au prochain numéro", s'il y a lieu.

* * * *

Résumons pour finir.

Claude Charland, venu de France vers le milieu du dix-septième siècle, fut vite surnommé Francoeur, et peut-être dès la traversée, ce long voyage où l'on avait le temps de se connaître. C'est un indice de caractère, et l'on a fait là-dessus des conjectures à son avantage. Apparemment, outre sa loyauté, sa belle humeur, sa gentillesse pour tout le monde, c'était un homme énergique, un rude travailleur, capable d'entreprendre et de mener à bonne fin des tâches pénibles, n'eût-il fait que de la chaux vive, du défrichement, de la culture agricole; assez intelligent aussi pour gagner sa vie par lui-même sans recourir aux voisins, ni aux subventions royales, d'ailleurs, en général, fort peu princières; pour faire fructifier son bien, si peu que ce fût; pour élever convenablement une nombreuse famille et faire instruire ses enfants autant du moins que la chose convenait à leur condition présente ou future.

Dans sa descendance, on rencontre peu de professionnels: quelques médecins, quelques notaires, avocats et juges, un géomètre-cartographe bien connu même du "Petit Larousse", Louis Charland, né à Québec, le 7 avril 1772, décédé à Montréal en 1813; par contre, beaucoup d'agriculteurs, d'artisans de tout métier surtout en construction, de miliciens, etc, en général, des hommes robustes, physiquement très forts, tel ce Charles-Marie, d'ordinaire appelé en histoire "l'herculéen Charland", ce fier-à-bras des barricades du Sault-au-Matelot, en décembre 1775, lors du siège de Québec par les Américains.

Mais une autre chose, de nouveau, nous occupe bien autrement le cœur et l'esprit au moment de prendre congé du vénérable ancêtre: c'est "l'unique chose nécessaire". Apparemment aussi, Claude Charland dit Francoeur fut non seulement un travailleur énergique, mais en même temps un honnête